



## RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 21° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

### FRAIS DE RÉCEPTION ET D'ACCUEIL

Exercice financier : 2019-2020

Trimestre : Janvier, février et mars 2020

Nom de la personne	Fonction	Description de la dépense	Date	Coût (\$)
Aucun frais de réception ou d'accueil n'ont été effectués pendant la période				